

Économie maritime

EMPLOIS ET VALEUR AJOUTÉE DE L'ÉCONOMIE MARITIME FRANÇAISE EN 2019

Domaines d'activité	Emplois (en nombre de personnes)	Valeur ajoutée (en Md€)
Tourisme littoral	336 700	24,10
Marine nationale	37 415	2,75
Produits de la mer	37 413	2,60
Construction et réparation de navires	31 565	3,10
Transport maritime et fluvial	28 408	3,02
Services parapétroliers et paragaziers offshore	22 500	5,70
Production d'énergie	11 162	nr
Recherche maritime civile	4 086	0,29
Protection de l'environnement littoral et marin	4 067	0,29
Travaux publics maritimes et fluviaux	3 346	0,67
Intervention publique dans le domaine maritime	2 843	0,20
Fabrication, pose et maintenance de câbles sous-marins	2 783	0,20
Assurances maritimes	2 188	0,13
Extraction de matériaux marins	650	0,02
Production du sel marin	nd	0,22
Total	525 126	43,29

nd = non disponible ; nr = non renseigné.

Note : le domaine d'activité « produits de la mer » regroupe les filières de la pêche maritime, l'aquaculture marine, le commerce de gros, le commerce de détail et la transformation. Le domaine « construction et réparation de navires » regroupe la construction de navires civils et de défense, la réparation navale et la construction nautique. Le domaine « transport maritime et fluvial » regroupe le transport par eau, la location de navires, les services et la manutention portuaire.

Source : Ifremer, Données économiques maritimes françaises 2021, édition 2022.

En 2019, l'économie maritime française représente 1,5 % du PIB de la France, et une valeur ajoutée de 43,3 milliards d'euros (Md€). Elle mobilise près de 525 000 personnes, soit 1,7 % des emplois nationaux.

Le socle de l'économie maritime française, au sens de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), englobe 15 domaines d'activités distincts liés à la mer (*voir tableau économie maritime*).

Le tourisme littoral est de loin le domaine d'activité prépondérant avec 56 % de la valeur ajoutée de l'économie maritime (24,1 Md€) et 64 % des emplois (336 700 emplois). En matière de valeur ajoutée, il est suivi par les secteurs parapétrolier et paragazier offshore, bien que ce domaine n'emploie que 22 500 personnes.

La construction et réparation de navires, le transport maritime et fluvial et l'ensemble de la filière des produits de la mer (pêche maritime, aquaculture marine, transformation, commerce de gros et au détail) représentent chacun entre 6 à 7 % de la valeur ajoutée et des emplois.

Les domaines du secteur public, dont les activités prises en compte sont la marine nationale, l'intervention de l'état en mer, la protection de l'environnement littoral et marin et la recherche marine, représentent de manière globale 8 % de la valeur ajoutée et 9 % des emplois.

D'autres secteurs, de taille plus modeste, tels que la fabrication, la pose et la maintenance de câbles sous-marins, les travaux publics maritimes et fluviaux, l'extraction de granulats, la production du sel contribuent à l'économie maritime nationale à hauteur de 3 % pour la valeur ajoutée et 4 % pour les emplois.